

Interview  
exclusive

d'Annie Genevard,  
ministre de l'Agriculture,  
de la Souveraineté  
alimentaire  
et de la Forêt

## 8 LA QUESTION

Filière bois

# COMMENT VA la forêt FRANÇAISE ?

## 2 LE PORTRAIT

**Christelle Galiazzo**

Vocation :  
bouchère

## 18 DÉCRYPTAGE

**Fièvre catarrhale  
ovine**

Au chevet des bergers

## 20 TERRITOIRES

**Cinéma**

Si jeunesse m'était  
« comté »

# Portrait

LE PORTRAIT



“ Quand j'étais petite, j'avais déjà dit à ma grand-mère que je serais bouchère ou cuisinière. ”

Christelle Galiazzo

# VOCATION : BOUCHÈRE

**On a taillé une bavette avec la bouchère de Romainville, qui a fait de sa passion son métier sur le tard. Rencontre avec l'une des rares femmes qui ont décidé d'exercer ce métier.**

**L**a Villanière. Le nom de la boucherie de Christelle Galiazzo, en plein cœur de Romainville, en Seine-Saint-Denis, est chargé d'histoire. Ce nom, c'est celui de l'exploitation agricole de ses grands-parents, qui étaient éleveurs de vaches laitières dans le sud de la Manche. Elle y a passé toute son enfance et y a appris à aimer la viande, celle que l'on élève à la ferme et que l'on mange pendant les repas en famille. Ses souvenirs sont intacts : « *L'instant où l'on tue l'animal, l'odeur de la peau qu'on brûle au chalumeau et qu'on passe à la paille pour retirer les poils, la préparation des boyaux... toutes ces choses m'ont marquée* », se remémore-t-elle. L'abattage, la découpe, la préparation ont accompagné sa jeunesse de manière naturelle.

Des images qui ne l'ont jamais quittée. Et pourtant, ce n'est que bien plus tard, après avoir travaillé 17 ans dans le secteur de la bijouterie en tant que chargée de clientèle, que la révélation s'est faite : elle deviendra bouchère. À 44 ans, après avoir eu son premier enfant, elle décide de changer de cap et effectue une reconversion. « *C'est mon compagnon qui m'a dit en plaisantant : la boucherie de Romainville ferme, tu n'as qu'à la reprendre, tu as toujours rêvé de faire ce métier !* » Ça a fait tilt. Le soir-même, Christelle échafaudait son plan pour réaliser son rêve d'enfant. « *Quand j'étais petite, je disais déjà à ma grand-mère que je serais bouchère ou cuisinière. Elle m'avait répondu que "boucher était un métier d'homme ! Que je serais, au mieux, femme de boucher". Moi, je me disais mais pourquoi ?* »

Pousser les filles vers ce métier ne semble pas faire partie des mœurs de l'époque. Avec un faible pourcentage de femmes dans le métier, il n'est pas étonnant que ce type de discours l'ait touchée, voire incitée à envisager une autre voie. Mais elle a finalement bien vécu le fait d'être une femme dans ce monde d'hommes durant sa formation. « *Je pense même que ça m'a servie. J'étais peut-être mieux considérée en tant que femme qui reprend un métier aussi dur que si j'avais été un homme* », note-t-elle.

Après un an d'apprentissage, certificat de qualification professionnelle Technicien boucher artisanal en poche, et un CAP, elle ouvre La Villanière.

## Relation de confiance avec les producteurs

Elles viennent du Cantal, du Limousin ou encore de Normandie. Ses viandes sont sélectionnées avec soin. « *Je veux proposer un produit que j'aimerais trouver dans mon assiette* », explique-t-elle. Pour elle, c'est ça la boucherie : de la qualité et un juste prix pour ses producteurs. Elle tient à cette relation de confiance. « *Je ne négocie jamais un prix avec eux. Je n'ai pas mon mot à dire sur l'investissement que l'éleveur pense devoir récupérer.* » Pour sélectionner les morceaux, elle travaille avec des groupements d'éleveurs. « *Les maquignons<sup>(1)</sup> vont dans les fermes et sélectionnent les bêtes, les palpent, analysent la hauteur de membres...* ». Et elle prend le meilleur : « *Les porcs que l'on achète dans le Cantal sont fermiers. Ils passent un an en moyenne en plein air. Les porcelets vivent avec leurs mères.* » Quant à l'agneau, de Normandie et Loire-Atlantique, il est bio. Le bœuf vient de petits abattoirs du Limousin. Cette manière de travailler contribue aussi à la pérennité des élevages et à une meilleure valorisation des produits français.

Aujourd'hui, la boucherie cartonne. Avec quatre salariés, elle peine d'ailleurs à recruter. « *C'est un métier méconnu, déplore-t-elle. On manque de personnes qualifiées.* » Alors, boucher, un métier d'avenir ?

Coline Lucas

### DATES-CLÉS

- 1978 Naissance à Vire (Calvados)
- 2018 Début de sa reconversion
- 2020 Ouverture de la boucherie à Romainville

(1) Les maquignons ou marchands de bestiaux font le lien entre les éleveurs et les transformateurs de viande (abattoirs, boucheries, etc.).

## 2 LE PORTRAIT

**Christelle Galiazzo**  
Vocation : bouchère

## 5 L'ESSENTIEL

L'actu des régions et de l'institution

## 8 LA QUESTION

**Filière bois**  
Comment va la forêt française ?

## 18 DÉCRYPTAGE

**Fièvre catarrhale ovine**  
Au chevet des bergers

## 20 TERRITOIRES

- › **Cinéma**  
Si jeunesse m'était « comté »
- › **Femmes en agriculture**  
Un débat inspirant pour avancer ensemble

## 24 ÉLECTIONS MSA 2025

- › **Engagement**  
Comment se porter candidat ?
- › **Portrait d'élite**  
Claudine Beaudoux, une déléguée qui cartonne

## 26 MIEUX-VIVRE

- › **Nutrition et seniors**  
Bien manger pour mieux vieillir
- › **Tourisme solidaire**  
Répit pour les aidants et leurs proches

## 28 LA BONNE NOUVELLE

- › **Sur les rails**  
Sans crier gare, les petites lignes bougent

## ÉDITORIAL

## PROTÉGER ET SOUTENIR

Ce numéro du *Bimsa*, dont le dossier est consacré à la filière bois, met à l'honneur un secteur en pleine mutation. Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, a accordé une interview exclusive au magazine pour aborder les grands enjeux liés à la forêt. Cette prise de parole offre une occasion précieuse d'éclairer les politiques publiques en matière de renouvellement forestier, de préservation de la biodiversité et de soutien à une filière essentielle pour l'économie et l'environnement.

Ces mutations trouvent des échos dans d'autres domaines agricoles, marqués par des tensions et des difficultés profondes. Contrairement à ce que beaucoup pensent, la MSA n'est pas uniquement l'organisme de sécurité sociale des agriculteurs : dressage de chevaux, de chiens-guides d'aveugle, aménagement paysager, aquaculture en eau douce, production de sel, etc. Autant d'activités pour lesquelles nous assurons la protection sociale et l'accompagnement des entrepreneurs et de leurs salariés. Le point commun reste le vivant, qu'il soit animal ou végétal. Toutes ces activités sont confrontées à de multiples enjeux, dont celui du réchauffement climatique.

Dans ce contexte difficile, notre mission de soutien prend tout son sens. La MSA reste pleinement mobilisée pour accompagner ses adhérents et leur offrir une protection sociale de qualité. Nos équipes déploient chaque jour des efforts considérables pour faciliter l'accès aux droits, garantir une couverture sociale adaptée et proposer des solutions concrètes, d'autant plus nécessaires en période de crise.

Face aux mutations en cours, la MSA s'appuie sur un réseau puissant composé de 15 000 collaborateurs répartis dans 35 caisses locales, d'une Caisse centrale et de 13 760 délégués cantonaux. Cette proximité unique nous permet de détecter rapidement les besoins des adhérents et d'y répondre avec efficacité, qu'il s'agisse d'améliorer la sécurité au travail, de surmonter une crise ou de proposer des aides adaptées.

Les événements récents doivent plus que jamais faire partager le message que la MSA constitue une solution au service de ses adhérents ! Ensemble, continuons à protéger, à innover et à construire un avenir plus serein car derrière chaque hectare cultivé ou forêt exploitée, il y a des femmes et des hommes que nous nous engageons à soutenir.



*Anne-Laure Torrèsin,*  
*directrice générale de la CCMSA.*

## Le Bimsa n°245 | Décembre 2024/Janvier 2025

Caisse centrale de la Mutualité sociale agricole – 19, rue de Paris – CS 50070 – 93013 Bobigny Cedex – Tél. : 01 41 63 77 77 – [www.msa.fr](http://www.msa.fr) – Le Bimsa : dépôt légal à parution – CPPAP : 1026M 05851 – ISSN : 1298-9401 – Directeur de la publication : Anne-Laure Torrèsin – Comité d'orientation : Jean-François Fruttero ; Philippe Moinard ; Annie Aublanc ; Didier Cuniac ; Sabine Delbosco-Naudan ; Thierry Girard ; Régis Jacobé ; Bernard Simon – Rédacteur en chef : Alexandre Roger – Rédactrice en chef adjointe : Marie Molinaro – Rédacteurs : Frédéric Fromentin ; Coline Lucas ; Simon Playoult ; Fatima Souab – Maquettiste : Delphine Levasseur – Conception : Christine Brianchon – Administration et abonnements : tél. : 01 41 63 73 31 – Abonnement 1 an : 11,60 € – Imprimeur : Riccobono Imprimeurs – Papier issu de forêts gérées durablement. Imprimé en France ■■■, sans sécheur, sans eau et sans chimie sur du papier recyclé et labellisé – [www.riccobono-imprimeurs.com](http://www.riccobono-imprimeurs.com) – Couverture : © ONF – Éditorial : © Sylvain Cambon/CCMSA Image



La reproduction d'articles du Bimsa est subordonnée à une autorisation préalable.





PARIS

## Aller vers les maires



En présence de Françoise Gatel, ministre chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat, Jean-François Fruttero et Stanislas Bourron, directeur général de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), ont signé une convention de partenariat dans le cadre du plan France ruralités.

Du 19 au 21 novembre, la MSA a participé au Salon des maires et des collectivités locales, à Paris, pour échanger avec les élus et présenter ses actions en faveur des territoires ruraux. Sous le thème « Engagée pour la vie locale : des solutions pour la ruralité », elle a mis en avant ses initiatives dans des domaines tels que l'accès aux droits, la santé, ou

encore le soutien aux projets d'inclusion et d'autonomie.

Un temps fort a été la signature d'une convention avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT), en présence de Françoise Gatel, ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat. Cette collaboration s'inscrit dans le plan France ruralités, avec pour objectifs de faciliter l'accès aux services publics, de soutenir les initiatives locales et de répondre aux défis spécifiques des communes rurales.

L'événement a également permis de présenter GéoMSA, un outil de diagnostic territorial mobilisé pour accompagner les collectivités dans leurs projets. Les échanges avec des élus, comme Denis Legendre, maire de Moriat (63), ont mis en avant des projets innovants tels que API Truck's, un bistrot itinérant accueilli dans sa commune. Ce projet illustre les impacts concrets du programme Inclusion et Ruralité, un appel à projets lancé par la MSA pour soutenir le développement de structures d'insertion par l'activité économique, contribuant notamment à la résilience alimentaire des territoires ruraux.

FRANCE

## Seniors et autonomie

En 2022, selon une enquête de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (Drees) qui vient de paraître, entre 500 000 et 1,3 million de seniors vivant à domicile sont en perte d'autonomie. Parmi les 18 millions de personnes âgées de 60 ans et plus, 16,7 millions vivent à leur domicile, et 3 à 8 % d'entre elles sont en perte d'autonomie. 41 % des seniors à domicile présentent des limitations fonctionnelles sévères, comme des problèmes de vue, d'audition ou de mémoire. De plus, 26 % (4,3 millions) subissent des restrictions importantes dans leurs activités quotidiennes. Toutefois, la Drees observe une baisse de la prévalence de la dépendance par rapport à 2015, avec une espérance de vie sans perte d'autonomie en hausse.



Plus d'infos sur  
drees.solidarites-sante.gouv.fr



SARTHE

## AVC : Agir Vite pour Comprendre

Dans le cadre de la prévention des accidents vasculaires cérébraux (AVC), les élus de la MSA Mayenne-Orne-Sarthe du secteur de Bonnétable ont eu une idée originale pour sensibiliser les enfants aux signes d'un AVC et à l'importance de réagir rapidement. Avec l'aide d'infirmières spécialisées de la filière AVC, ils ont proposé, le 6 novembre, un jeu de l'oie géant aux enfants de l'accueil de loisirs du

centre social Mazagran. Ce jeu leur a permis d'apprendre à reconnaître un AVC et surtout comment alerter en cas de survenue.

Pour conclure cette animation, les enfants ont écouté la chanson de Bénabar, « AVC, vite le 15 ! », un moyen ludique et engageant d'aborder ce sujet important. Chaque participant est reparti avec un diplôme d'apprenti neurologue, récompensant leur participation et leur apprentissage.

En chiffre

# 406

victimes de violences conjugales ont bénéficié de l'aide d'urgence (AVVC) depuis sa mise en place le 1<sup>er</sup> décembre 2023. Gérée pour l'ensemble des caisses par la MSA Sud Champagne, l'aide, versée dans les 72 heures, a permis de distribuer un montant total de 335 141,94 euros, soit une moyenne de 831,92 euros par bénéficiaire.



MANCHE

## Solidarité « Au bout d'la pomme »



Quatre tonnes de pommes ont été récoltées et 2 480 litres de jus produits pour les Restos du cœur.

Le projet « Au bout d'la pomme » initié par la MSA Côtes Normandes est un bel exemple de solidarité locale. Ce programme réunit acteurs locaux, patients, élèves, bénévoles et délégués MSA pour soutenir à la fois la santé mentale et la solidarité alimentaire. Il se déroule à la ferme thérapeutique de Soulles, de la fondation Bon Sauveur, à Bourgvallées, qui prend en charge principalement des personnes souffrant de troubles psychiatriques. Objectifs : renforcer les liens sociaux et d'aider les plus vulnérables.

Les 5 et 13 novembre, une équipe composée de patients, d'élèves de la Maison familiale et rurale (MFR) de Percy, de bénévoles des Restos du

cœur et des délégués MSA s'est réunie pour récolter des pommes dans une ambiance conviviale. Les élèves, enthousiastes, ont participé avec énergie, se défilant pour ramasser le plus de fruits.

Les délégués MSA ont partagé leur expertise avec tous les participants, contribuant à cette action collective. Les pommes récoltées ont été transformées en jus lors de deux journées chez "Press'Ta Pomme" à Cerisy-la-Forêt les 7 et 14 novembre. Ce jus de pomme solidaire a été remis aux Restos du cœur le 27 novembre, symbolisant l'engagement des acteurs locaux dans la lutte contre la précarité alimentaire.



### C'est le nombre de points de collecte

ouverts par la MSA partout en France pour son opération Noël solidaire organisée en partenariat avec le Secours populaire français. Objectif : offrir un Noël chaleureux aux familles en situation de précarité, particulièrement dans les zones rurales.



DOUBS

## Une ministre au salon



La ministre a été accueillie par Sylvain Charles, président de la MSA de Franche-Comté.

Vache de salon, le salon de l'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté qui s'est déroulé du 15 au 17 novembre à Besançon, est un événement majeur pour les professionnels et passionnés. Il a rassemblé un grand nombre de visiteurs et d'acteurs locaux pour échanger sur les dernières innovations agricoles. Le stand de la MSA Franche-Comté a joué un rôle clé en offrant un espace d'échanges. La ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, Annie Genevard, locale de l'étape (voir page 9), a honoré le stand de sa visite. Entourée de personnalités locales, elle a échangé avec les équipes et les adhérents sur les défis des agriculteurs. Le salon a également vu la remise du prix MSA « La meilleure Fromagère », mettant en valeur le savoir-faire local.



LOZÈRE

## Élevage : se protéger des poussières

« C'est difficile d'accepter le diagnostic car cela remet en cause mon travail. Prendre du recul sur son organisation en étant accompagné peut vous éviter de tomber malade. » Le 17 octobre, Pascal Vigier, exploitant à Blagnac, témoigne de son expérience de la maladie du poumon de fermier lors d'une journée de sensibilisation organisée par la MSA du Languedoc à Aumont-Aubrac, avec le Réseau de pathologies respiratoires agricoles national (Repran). Diagnostiqué début 2023, l'agriculteur a réorganisé son quotidien pour éviter tout contact avec les foin, avec l'aide de son fils et de sa femme, accompagnés par Repran et la MSA. En effet, cette pathologie se développe via l'inhalation de poussières contaminées par les moisissures du foin. La trentaine de participants – exploitants, élus MSA et professeurs de lycées agricoles – ont ainsi pu mieux comprendre les risques et comment les prévenir.



GIRONDE

## La MSA en force au Vinitech-Sifel

Les services de santé-sécurité au travail des MSA Gironde, Charentes, Sud Aquitaine, Limousin et Dordogne, Lot et Garonne ont échangé avec le public présent au salon dédié à la viticulture et l'arboriculture, Vinitech-Sifel, du 26 au 28 novembre à Bordeaux. Au programme, des thématiques variées sur la prévention des risques professionnels telles que l'utilisation des quads, l'emploi de produits chimiques à la vigne ou au chai, les troubles musculo-squelettiques, les accès en hauteur, la gestion du CO<sub>2</sub> fermentaire, la protection contre le soleil ou encore le management.

De nombreuses animations ont été proposées aux visiteurs, abordant des sujets clés comme la formation à la taille, la conception de chais ou les vérifications techniques des tracteurs avec l'application Vérif<sup>®</sup>Tech Agri. Les préventeurs ont également présenté l'outil de formation pour le réglage



Grâce à l'animation de réalité virtuelle, les visiteurs se sont essayés à la taille de la vigne en toute sécurité et découvert Ampelos, des vidéos tutoriels disponibles en cinq langues.

des pulvérisateurs, Simu-Pulvé, et les dernières nouveautés de Matévi, la base de données dédiée aux matériels vitivinicoles.



INDRE-ET-LOIRE

## « Je capte, je ventile, je détecte ! »



Une première session, organisée le 19 novembre, a permis de sensibiliser 39 participants à Chinon.

Le décès tragique d'un viticulteur du Chinonais le 4 octobre 2023 rappelle l'importance de la prévention des intoxications au dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), un danger invisible mais omniprésent dans les caves, particulièrement lors de la vinification et des nettoyages. Face à cet événement, la MSA Berry-Touraine, la Direction régionale de

l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités Centre-Val de Loire et les fédérations viticoles locales se mobilisent pour renforcer la sécurité dans le secteur viticole. Un questionnaire diffusé auprès des entreprises des départements de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher a révélé des pratiques parfois inadéquates face au CO<sub>2</sub>. Bien que beaucoup se croient protégés, des symptômes tels que céphalées ou pertes de connaissance persistent. Des actions concrètes ont été mises en place : affiches pédagogiques, ateliers interactifs avec démonstrations sur la ventilation, détection et gestion des secours. Une première session, le 19 novembre, a sensibilisé 39 participants à Chinon. Le message clé : « Je capte, je ventile, je détecte ! ». Une seconde a été organisée dans le Maine-et-Loire le 22 novembre, au Domaine de Mihoudy, à Aubigné-sur-Layon.

## AGENDA



Angers

**Sival**

→ du 14 au 16 janvier

La 38<sup>e</sup> édition du salon international des productions végétales spécialisées se tiendra au parc des expositions. Le rendez-vous incontournable des professionnels des filières du végétal revient avec une ambition : contribuer à répondre aux enjeux cruciaux de performance économique, de durabilité et d'attractivité des filières.

» [www.sival-angers.com](http://www.sival-angers.com)

Avignon

**Cheval Passion**

→ du 15 au 19 janvier

Le festival équestre accueille au parc des expositions un millier de chevaux, un salon de 250 exposants, de nombreuses animations et des rencontres sportives de haut-niveau (concours de saut d'obstacles de poney et d'équitation de travail).

» [cheval-passion.com](http://cheval-passion.com)

Paris

**Salon international de l'agriculture**

→ du 22 février au 2 mars



Pour sa 61<sup>e</sup> édition, qui se déroulera à Paris Expo Porte de Versailles, le Salon international de l'agriculture met à l'honneur Oupette, vache Limousine, représentante de l'une des plus anciennes races bovines françaises, et son éleveur Alexandre Humeau (photo ci-dessus).

SIA'Pro, salon dans le salon, dédié aux technologies agricoles, se tiendra au pavillon 7.2 du 23 au 25 février. Sur le stand de la MSA, consacré cette année aux élections de ses délégués, qui se dérouleront du 5 au 16 mai, découvrez des conseils et des animations sur les enjeux sociaux et humains.

» [salon-agriculture.com](http://salon-agriculture.com)

Filière bois

# COMMENT VA la forêt FRANÇAISE ?

Native du Doubs, un département profondément marqué par la forêt, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, fait de la gestion durable des forêts une priorité. Face aux effets du dérèglement climatique, elle plaide pour un renouvellement de certains massifs français afin de renforcer leur résilience. La formation des jeunes, comme au campus des métiers du bois et de l'écoconstruction d'Envermeu, en Normandie, et des initiatives innovantes telles que les "îlots d'avenir" de l'Office national des forêts apportent des solutions pour adapter les forêts aux défis de demain.

ANNIE GENEVARD, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT

# Les forêts traversent une véritable TEMPÊTE SILENCIEUSE

La forêt française fait face à des défis environnementaux, économiques et sociaux majeurs. Forte de son ancrage dans le Doubs, où la forêt est à la fois identité et richesse, Annie Genevard, ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, partage en exclusivité dans *Le Bimsa* sa vision d'une gestion durable et multifonctionnelle, entre protection de la biodiversité, adaptation au changement climatique et soutien à une filière bois ambitieuse.

**En tant que native et élue du Doubs, un département où la forêt occupe une place centrale dans le paysage et l'économie, en quoi cet ancrage influence-t-il votre vision et vos priorités en tant que ministre de la Forêt ?**

**Annie Genevard :** Je tenais beaucoup à ce que la forêt fasse partie de mes attributions au ministère de l'Agriculture. Dans mon département, le Doubs, la forêt est extrêmement présente. Elle est à la fois notre identité et une de nos richesses que nous tenons à préserver.

**Quelle est votre vision de l'avenir des forêts françaises, à la fois en termes de protection de la biodiversité et d'exploitation économique ?**

**A. G. :** La diversité des forêts françaises est un véritable atout pour notre pays. Il est important de la préserver comme de promouvoir leur multifonctionnalité. La forêt est certes un réservoir de biodiversité, preuve de notre gestion vertueuse, mais elle est aussi le principal puits de carbone de notre pays. Les produits du bois sont des matériaux écologiques de substitution à d'autres produits polluants. Elle est enfin un espace de nature apprécié de nos concitoyens qu'ils soient promeneurs ou chasseurs. Notre forêt doit s'inscrire dans une vision durable autour de trois piliers forts : économique, social et environnemental.

**Le renouvellement des peuplements forestiers, essentiel à la résilience des forêts, est au cœur des préoccupations. Comment améliorer le suivi et le soutien de cette régénération, surtout face aux pressions climatiques croissantes ?**

**A. G. :** Les forêts françaises traversent une véritable tempête silencieuse. Le réchauffement climatique exerce déjà une pression terrible sur les massifs forestiers. Les sécheresses, mais aussi les excès d'eau et les tempêtes affaiblissent les arbres. Ils dépérissent et deviennent vulnérables face aux attaques parasitaires et au risque incendie. Il est donc urgent de nous adapter aux évolutions du climat. Cela signifie renouveler au moins 10 % de nos forêts d'ici 10 ans. Un fonds pérenne d'aide au renouvellement forestier a été mis en place dans le cadre de France Nation Verte. Le guichet a ouvert ce 6 novembre. Très attendu par la filière, il a vocation à prendre le relais de France Relance (46 600 hectares plantés et 203 M€ d'investissement), et de France 2030 en cours de déploiement. En forêt publique, les plantations de feuillus sont majoritaires et des expérimentations sont menées sur des « îlots d'avenir » par l'Office national des forêts (ONF) qui fait un travail formidable (lire en page 16).

**Quels sont vos objectifs pour soutenir la filière bois et réduire la dépendance aux importations ?**

**A. G. :** La désindustrialisation a durement frappé la filière. Nos arbres sont envoyés à l'étranger pour revenir transformés sur le marché français. Cette situation est aussi absurde qu'inacceptable, tant sur le plan économique qu'écologique. Nous devons valoriser le bois en France afin de créer des emplois et de la valeur ajoutée tout en évitant des transports énergivores et émetteurs de gaz à effet de serre. L'appel à projets « Industrialisation performante des produits du bois » (IPPB) lancé dans le cadre de la planification écologique, et doté de 150 M€, a été un véritable succès en 2024. Ce dispositif d'aide aux entreprises sera maintenu en 2025.





© Ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt

« Dans mon département, le Doubs, la forêt est extrêmement présente. Elle est à la fois notre identité et une de nos richesses que nous tenons à préserver. »

## » Quels sont les principaux objectifs du ministère pour favoriser un boisement équilibré et répondre aux besoins spécifiques de chaque région, notamment celles où la forêt est rare ?

**A. G. :** La progression des forêts françaises se fait au détriment des terres agricoles. Cette croissance subie nuit au renouvellement des générations en agriculture et de notre souveraineté alimentaire. Nous devons donc à la fois favoriser la reprise des exploitations agricoles et enrichir les accrus forestiers<sup>(1)</sup> existants pour optimiser le stockage carbone et s'assurer que les essences seront adaptées au futur climat.

## Les métiers liés à l'exploitation et à la gestion des forêts sont reconnus pour leur dangerosité. Comment peut-on améliorer les conditions de travail, réduire les risques d'accidents et mieux protéger les professionnels ?

**A. G. :** Les accidents restent trop nombreux. Je rappelle que les règles d'hygiène et de sécurité ont été précisées et renforcées en 2016. Il reste cependant des progrès à faire. Un décret imposera bientôt une qualification minimale aux nouveaux

## Un parcours enraciné sur un territoire forestier

- Maire de Morteau pendant 12 ans, Annie Genevard, est élue députée de la 5<sup>e</sup> circonscription du Doubs en 2012, constamment réélue à l'Assemblée nationale depuis.
- Conseillère régionale de Franche-Comté de 2004 à 2012, date à laquelle elle devient secrétaire générale puis présidente de l'Association nationale des élus de la montagne (Anem), elle est l'auteur du rapport sur l'acte II de la Loi Montagne remis au Premier ministre en 2015.
- Annie Genevard est ministre de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt au sein du gouvernement de Michel Barnier depuis le 21 septembre 2024.

bûcherons. Le manque de formation est souvent un des facteurs décisifs des accidents. Par ailleurs, la fragilisation des forêts n'est pas sans conséquence pour la sécurité des travailleurs forestiers. Nous devons prendre en compte un risque grandissant de chutes d'arbres ou de branches. Notre vision doit être prospective.

Il faut également que les machines et les équipements de protection individuels mis sur le marché soient en conformité avec les règles de sécurité applicables. Il faut aussi favoriser l'émergence et la diffusion de nouvelles technologies qui permettent de réduire les risques.

Enfin, il me semble important de souligner que l'amélioration des conditions de travail est indispensable à l'attractivité de la filière auprès des jeunes.

## Quelles initiatives le ministère envisage-t-il justement pour encourager le renouvellement des générations et rendre ces métiers indispensables à la gestion durable des forêts plus attractifs ?

**A. G. :** Plus ces métiers et leurs débouchés seront connus, plus ils deviendront attractifs pour les jeunes car ils répondent à beaucoup de leurs aspirations. Mon ministère s'y emploie avec notamment la campagne de communication « l'aventure du vivant » destinée aux jeunes, aux familles et au grand public. Mes services sont également très présents, en lien avec les professionnels, sur les salons d'orientation et des métiers.

Le Pacte et loi d'orientation et d'avenir agricoles (PLOA) bientôt examiné au Sénat prévoit la création d'un programme national d'orientation et de découverte des métiers. Destiné aux élèves du primaire au lycée, il les sensibilisera à la diversité de ces métiers du vivant par des actions de découverte ou des stages.

## La forêt représente un lieu de détente et de loisirs pour beaucoup de citoyens. Comment le ministère équilibre-t-il cet accès public tout en veillant à protéger les milieux forestiers sensibles ?

**A. G. :** En France, 75 % de la forêt est privée et son accès soumis à autorisation du propriétaire sauf s'il existe une servitude de passage. Les propriétaires préfèrent clôturer leur terrain car leur responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

Le code forestier prévoit de rechercher le plus largement possible l'ouverture au public dans les bois et forêts publiques, en particulier les domaniales. Cela implique des mesures, d'une part, de protection des bois et forêts et des milieux naturels, notamment pour garantir la conservation des sites les plus fragiles et, d'autre part, des mesures nécessaires à la sécurité du public accueilli.

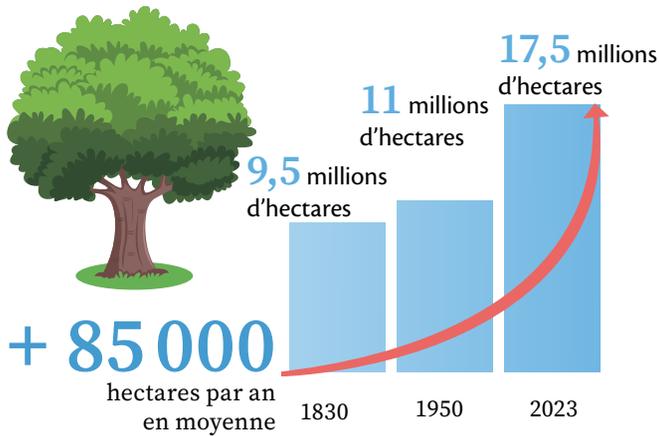
L'ONF est le garant de ces dispositions. Il assure la surveillance des bois et forêts publiques qu'elles soient domaniales ou communales.

Propos recueillis par **Alexandre Roger**

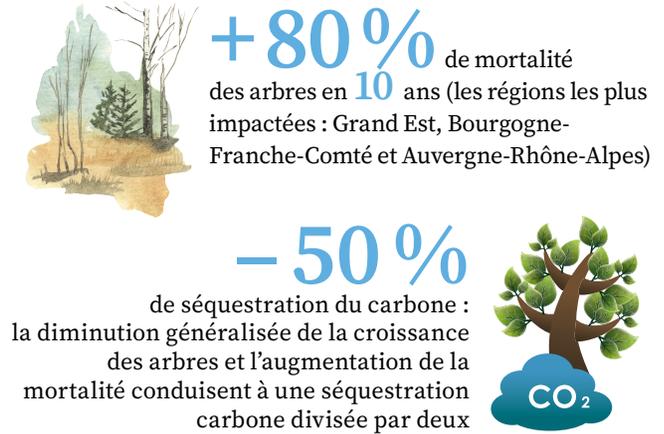
(1) Espace intermédiaire entre les friches issues de l'abandon de terres cultivées et la forêt proprement dite.

# Forêt française : un équilibre fragile

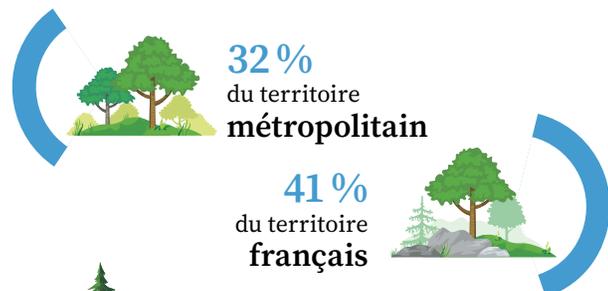
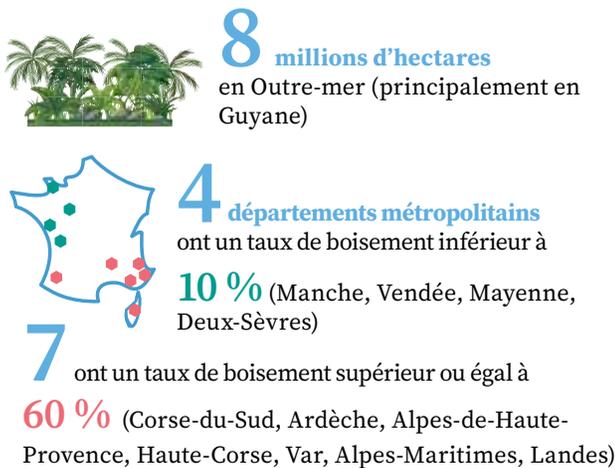
## PROGRESSION DANS L'HEXAGONE



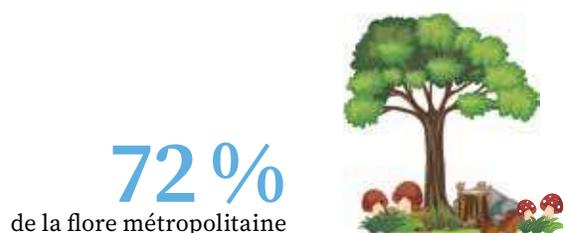
## IMPACTS DU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE



## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



## BIODIVERSITÉ



Source : ministère de l'Agriculture, de la Souveraineté alimentaire et de la Forêt, IGN (chiffres 2023)



Forêts alsaciennes

Aujourd'hui, il est difficile de croiser un jeune bûcheron en activité dans les forêts alsaciennes. Ce métier à risque, rude et peu valorisé, n'attire que des passionnés.

# Les bûcherons EN PREMIÈRE LIGNE

**La forêt alsacienne est malade. Et quand la forêt est malade, c'est toute la filière du bois qui a de la fièvre. Exerçant un métier depuis longtemps considéré, mais pas assez reconnu, à risque, les bûcherons alsaciens doivent également faire face au dérèglement climatique qui complique encore un peu plus leur dur labeur.**

Il aura fallu s'enfoncer dans la forêt communale de Marckolsheim, en Alsace, pour découvrir l'espèce en voie d'extinction que nous traquons. Là, au milieu des arbres, dans la froidure, six individus se sont regroupés autour d'un feu le temps d'un casse-croûte. De beaux gabarits. À notre approche, c'est le plus âgé – que l'on reconnaît à ses tempes grisonnantes – qui s'avance. Juste derrière, cinq jeunes. Il devient exceptionnel d'en rencontrer en ces lieux, paraît-il.

Évidemment, la vraie prise de contact ne s'est pas faite sur ce mode zoologique. Pourtant, lors du trajet pour rejoindre la forêt, Patrick Bangert, bûcheron à la retraite et administrateur à la MSA d'Alsace, tenait des propos laissant à penser que nous allions être en présence d'une espèce rare.

Ces cinq jeunes, réunis pour une journée de coupe sur le même secteur, sont des bûcherons communaux<sup>(1)</sup>. Ils officient sous l'égide de l'agent de l'Office national des forêts (ONF) qui les accompagne. C'est lui qui, en fonction d'un

plan parcellaire, détermine les arbres à abattre. Ici, c'est surtout du frêne. « *Nous sommes en train de les éradiquer parce qu'ils sont malades* », explique ce dernier. Pour Patrick Bangert, en France, s'il est vrai que les zones forestières s'étendent, elles régressent au niveau sanitaire. « *Chez nous, les pins ont pratiquement tous disparu, les charmes aussi et le chêne est en mauvaise situation. Dans certains coins, il dépérit en raison du manque d'eau. Avec le dérèglement climatique, les choses s'enchaînent : pas de pluie, pas d'hiver, pas de neige. La neige, c'est ce qu'il y a de meilleur parce qu'elle s'infiltré tout doucement dans le sol.* »

Du côté des Vosges, ce sont les résineux qui sont en train de mourir, victimes de deux phénomènes combinés : un stress hydrique qui affaiblit l'arbre et un insecte, le scolyte, qui en profite. Dans la forêt de Marckolsheim, c'est la charlarose qui est en cause. Ce champignon, originaire de Chine qui a transité par les pays de l'Est, s'attaque aux frênes depuis environ dix ans en France. Et le problème ne cesse de s'amplifier.

« Ici, certaines zones sont constituées à 40 % de frênes, mais les forestiers n'investissent plus dessus, explique l'ancien bûcheron. Nous avons toujours misé sur la régénération, cependant il n'est pas sûr que cette essence s'adapte et il y a un déséquilibre entre forêt et gibier. Dans ces coins, ce sont les chevreuils, dont la population a explosé ces dernières années, et le daim qui occasionnent des dégâts. » Et quand la forêt tombe malade, c'est toute la filière qui a de la fièvre.

Cet état de dépérissement des arbres a pour conséquence de compliquer considérablement la tâche des bûcherons. Ce que confirme l'agent de l'ONF : « Aujourd'hui, on coupe des arbres qui, s'ils ne sont pas morts, sont en train de dépérir avec des branches sèches. C'est beaucoup plus dangereux. » Branches mortes qui tombent sans prévenir ou qui sautent dans tous les sens quand on abat un arbre, les histoires d'accidents sont malheureusement bien trop nombreuses autour du feu où l'on remballé le casse-croûte.

## Une filière malade

Loïc, Victor, Nicolas, Florian et Cyril, nos jeunes bûcherons, ont conscience des risques de leur métier. Mais que voulez-vous, c'est une passion. Bûcheron depuis quatre générations ou fils de médecin urgentiste, la réponse est toujours la même : « Depuis tout petit, je ne me voyais pas faire autre chose ». Et quand on aborde la pénibilité, on sent un oscillément entre le déni dû à la jeunesse et la sensibilisation à la prévention. « On se dit qu'on est jeune, que tout va bien. Dans 10, 15 ans, ce ne sera peut-être plus pareil. Mais on essaie de se préserver, et les machines s'allègent. »

Il est certain qu'entre les conditions de travail en début de carrière de Patrick Bangert et celles de nos cinq bûcherons, les choses ont bien évolué. Leur passage à l'école de sylviculture leur a permis d'apprendre les rudiments du métier et notamment les règles de sécurité. Les vêtements de travail se sont considérablement améliorés et protègent toujours mieux leurs utilisateurs. Les préventeurs des caisses d'assurance accidents agricoles d'Alsace et de Moselle se sont impliqués pour faire connaître les bons gestes et les bonnes postures à adopter. Des formations sont mises en place. Et tout cela porte ses fruits, les accidents sont moins fréquents.

En revanche, ils sont bien plus graves. Hanche brisée, vertèbre fracturée. Patrick Bangert tient la funeste liste des morts de sa profession et elle est bien longue. Quand on les interroge sur ce paradoxe, les professionnels du secteur sont sans appel. Certes c'est un métier à risque et il est impossible de tous les éviter mais la voie qu'emprunte la profession tend à les aggraver. Pour Jean-Charles Deininger, chargé de formation à l'ONF, il y a un problème de mixité en âge en France avec une perte de compétence.

« Dans les équipes avec de vieux bûcherons, l'âge et la fatigue compliquent la tâche, décrypte-t-il. Dans celles composées uniquement de jeunes, le manque d'expérience est un facteur de risque. Dans les deux cas, cela occasionne des accidents. L'idéal serait des équipes intergénérationnelles. » Comme cela se faisait avant, les anciens transmettant leur savoir aux plus jeunes. Finies aussi les équipes dont les membres travaillaient

toujours ensemble. De nos jours, avec le détachement en forêt, un bûcheron peut être envoyé sur des zones parfois éloignées, avec un risque de fatigue et ne connaître ni le terrain, ni les personnes avec lesquelles il doit travailler.

« Au sein d'une vraie équipe, il y a une certaine intelligence de groupe. Le travail collectif a toute sa place dans le bûcheronnage, c'est même une nécessité, affirme l'expert en santé-sécurité au travail. De plus, il y avait une particularité forestière : lorsqu'elles plantaient, les équipes savaient ce qu'elles allaient entretenir. Aujourd'hui, en ne dépendant plus d'un secteur bien défini, le bûcheron n'est concerné que par une partie du travail. S'il nettoie ou range mal les branches, il n'en voit pas les conséquences. »

Des conséquences souvent dramatiques qui, associées à la pénibilité du travail, font que bien peu profitent de leur retraite en pleine santé. La moyenne d'âge des bûcherons déclarés en inaptitude est de 52 ans. Et ils travaillent en moyenne jusqu'à 62 ans en forêt. Leur salaire est une preuve de leur passion. « Ça fait sept ans que je suis là et le Smic se rapproche de moi », regrette Nicolas, l'un des jeunes. Mais comme le souligne Jean-Charles Deininger : « Une personne qui va au travail, c'est pour gagner sa vie. Pas pour la perdre. Bûcheron est un métier à risque qui n'est pas assez valorisé. »

**Frédéric Fromentin**

(1) Embauchés par le syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) qui regroupe Sélestat et 23 autres communes. L'ONF est chargé par le Sivu d'organiser les plans de coupe et les plannings. Il rédige les fiches de chantier et donne les consignes.

## Secours en forêt : des points de rencontre au point

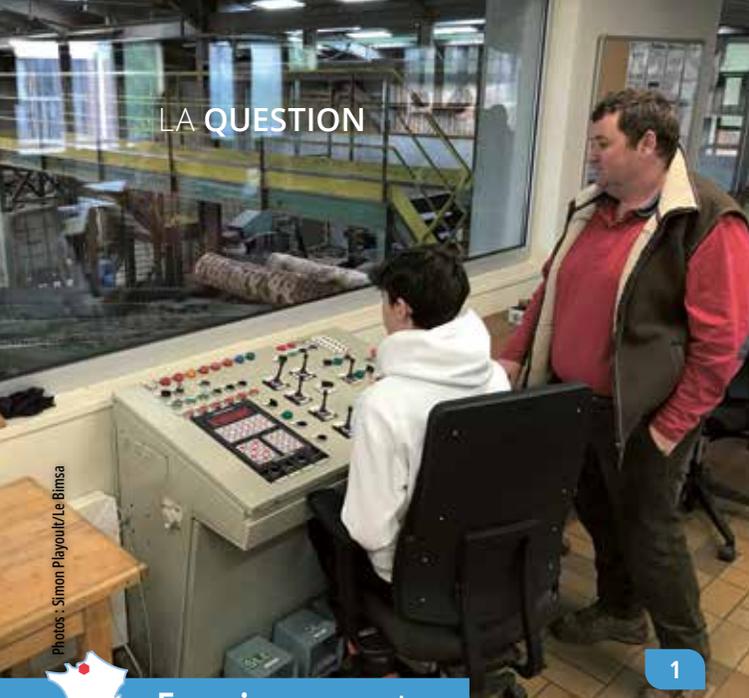
Pour améliorer l'organisation des secours lors d'un accident en forêt, la MSA Lorraine, en partenariat avec les acteurs de la forêt publique, privée et des secours lorrains, a mis en place des points de rencontre des secours en forêt.

Ils sont facilement identifiables, couverts par un réseau téléphonique, situés au plus près des chantiers forestiers, faciles d'accès pour les secours en tout temps et toutes circonstances, implantés sur un espace sécurisé, suffisant pour stationner au minimum un véhicule de secours, destinés à couvrir une zone ou l'ensemble d'un massif forestier.

À ce jour, plus de 3 300 points de rencontre sont recensés dans les départements de Moselle, Meurthe-et-Moselle, Vosges et Meuse et plus de 29 000 en France.



Plus d'infos sur  
[lorraine.msa.fr/sst/points-de-rencontre-en-foret](http://lorraine.msa.fr/sst/points-de-rencontre-en-foret)



1



2

Photos : Simon Playout/Le Bimsa



## Enseignement

# Au lycée du bois, des élèves TRÈS CONVOITÉS

Lieu unique en France, le campus des métiers du bois et de l'écoconstruction d'Envermeu, en Normandie, permet aux jeunes en formation de piloter leur propre scierie. Un apprentissage concret et avant-gardiste qui se veut adapté aux besoins de la filière.

Simulateurs de pilotage, programmes numériques de coupes sur mesure, automatisation des machines de taillages... Loin de l'image d'Épinal du scieur débitant d'énormes troncs à la force des bras, ce métier est en pleine mutation. C'est en visitant un établissement scolaire entièrement dédié aux professions de la forêt que l'on perçoit cette métamorphose. En la matière, celui d'Envermeu, commune de 1 900 habitants de Seine-Maritime, envoie du bois.

## Qualification 3.0

Niché sur les bords boisés de l'Eaulne, le lycée des métiers du bois accueille des apprenants de la 4<sup>e</sup> au BTS. « Nos formations sont transversales et vont de la protection de l'environnement aux métiers de la sylviculture, ainsi qu'à ceux de

la gestion forestière en passant par la réalisation de charpentes jusqu'à la conduite de projet », présente Jacques Gaschard, proviseur. Ce qui fait la particularité des lieux, c'est la filière scierie, qui forme aux domaines de la première transformation du bois c'est-à-dire du sciage, de la gestion de parcs à grumes, des approvisionnements et du contrôle qualité. « Les élèves inscrits dans ce parcours sont dans le cœur du sujet, poursuit le responsable. Leurs travaux d'études sont réalisés dans des conditions réelles de travail, au sein d'une véritable scierie intégrée au lycée. »

Cette dernière dispose d'équipements de pointe et digitaux, d'ateliers pédagogiques et technologiques. « Le métier est aujourd'hui à la fois manuel et connecté, souligne Julien Houzard, directeur de la scierie. Il faut connaître les outils numériques, comme les logiciels, la programmation

1 Aux commandes d'une scierie intégrée à leur établissement, les élèves du lycée des métiers du bois se forment en conditions réelles.

2 Deux simulateurs de pilotage de scierie permettent d'apprendre les rudiments de la gestion des machines.

3 Malo Collet, 16 ans, a choisi la filière scierie par passion pour le travail de la matière brute qu'est le bois.

4 Jacques Gaschard, proviseur du lycée, et Julien Houzard, directeur de la scierie d'Envermeu.

et les paramétrages, autant que les outils motorisés. Cette polyvalence est la plus-value des diplômes que nous proposons sur le marché du travail. » Le site, qui s'approvisionne en bois à 95 % dans la région normande (principalement en douglas, mélèze et chêne), fonctionne comme une entreprise classique où artisans et particuliers passent commandes. À une différence près : les prestations de découpe à façon, de séchage ou de rabotage sont réalisées par des élèves en immersion. « L'objectif est de leur apprendre à effectuer des calibrages, à manier des appareils mais aussi à les réparer en cas de panne », intervient Francis Deboeuf, formateur.

« Travailler la matière, les planches et s'initier aux machines en gérant la production me plaît beaucoup », témoigne Malo Collet, 16 ans, élève de seconde Pilotage et maintenance d'installations automatisées (PMIA).



« Nous avons tout le matériel spécifique et de précision à disposition, c'est chouette, complète son camarade Éthan Roos, 15 ans. À la scierie, notre planning est réparti entre sciage, câblage et affûtage. L'autre moitié du temps, nous sommes en cours. » En salle de classe, les notions de biologie végétale, d'écosystèmes et d'économie forestière sont enseignées. Pas de quoi rester de bois donc.

le territoire français ainsi qu'en Europe et en Amérique du Nord, comme au Québec qui s'est tourné vers le lycée pour recruter, explique l'équipe éducative. Nous promovons la mobilité des jeunes, via le programme Erasmus, avec notamment des partenariats en Suède et en Europe de l'Est. Les stages en milieu professionnel font partie intégrante de la formation. Nous sommes aussi en lien avec des

centres d'enseignements malgaches dans le cadre d'échanges internationaux. » Des expériences à l'étranger dont profitent 20 à 30 % des lycéens seinomars volontaires chaque année. Devenus rares, alliant tradition et modernité, les métiers du travail du bois demeurent un savoir-faire hautement recherché.

**Simon Playoult**

## L'arbre qui cache la forêt

Les atouts du lycée public attirent au-delà des côtes normandes. Près de 230 élèves ont rejoint ses rangs cette année scolaire, dont 160 internes venant du quart nord-ouest du pays. « Les profils de scieurs, futurs techniciens scieurs et affûteurs sont très sollicités auprès des professionnels, évoque Jacques Gaschard. Il y a un réel manque de main-d'œuvre et la pénurie est forte. » Pourquoi ? Parce que les métiers du bois sont « trop méconnus », que les « idées reçues sur la pénibilité » ont la vie dure et qu'il y a « un vieillissement global des salariés actuels » dans la filière, déclare sans langue de bois le proviseur. « Le besoin de personnel qualifié en scierie est tel que notre établissement ne peut pas répondre à toutes les demandes », affirme Julien Houzard.

« Dans ce secteur porteur, des postes sont en effet à pourvoir sur tout

### 3 questions à Aude Raymond, déléguée à la MSA Gironde et directrice de scierie



#### › Pouvez-vous nous présenter la scierie familiale ?

Médoc pin est une scierie située à Saint-Hélène. Nos approvisionnements en bois s'effectuent localement et nous avons des clients dans toute la France. Toute mon enfance, j'ai baigné dans les copeaux et la forêt. J'ai donc pris la direction de l'entreprise de manière logique.

“ La mauvaise image des métiers du bois persiste. ”

#### › Vous avez donc été témoin de l'évolution du métier...

En effet, l'activité de sciage a changé à bien des niveaux. Nos lignes de production ont par exemple récemment été équipées de scanners et de lecteurs optiques. Gérer une scierie se fait aujourd'hui grâce à des joysticks et des écrans.

#### › Pourquoi tant de peine à recruter alors ?

La mauvaise image des métiers du bois persiste avec plusieurs préjugés : dangerosité, manutention, contraintes extérieures et horaires. Les formations manquent parfois de visibilité chez les plus jeunes. Actuellement, nous faisons face à des difficultés de recrutement similaires aux filières du maraîchage et de l'élevage.



Contrôle de plants à la pépinière de Guéméné-Penfao, en Loire-Atlantique. Le frêne, le châtaignier, le chêne pédonculé et l'épicéa commun sont les espèces les plus impactées par le changement climatique en France.

### En chiffres

**670 000**

hectares, soit 5 %, de la forêt, sont touchés par des dépérissements dans l'Hexagone (dont 300 000 de forêts publiques).

**50 %**

des forêts basculeraient en inconfort climatique avec la trajectoire des + 4 degrés, d'ici 50 ans.

## Changement climatique

# Adapter les forêts, LE DÉFI DU 21<sup>e</sup> SIÈCLE

Sécheresse, incendies, crises sanitaires, dépérissement... les menaces sur la forêt française se multiplient et s'accroissent. Gestionnaire unique des forêts publiques, l'Office national des forêts (ONF) agit sur le terrain afin de préserver ce patrimoine à transmettre aux générations futures. Forêt mosaïque, pépinières d'expérimentation, migration assistée, nouvelles technologies... Pour cette mission délicate, des solutions multiples sont à l'étude.

**D**e plaine, de montagne ou de littoral, abritant 190 espèces d'arbres regroupées en 70 essences... la forêt française est diverse et regorge d'une grande biodiversité. Une richesse écologique, économique et sociale qui repose sur un écosystème fragile, où tout est lié.

Depuis 2015, sous l'effet de plusieurs stress climatiques et d'agressions biotiques<sup>(1)</sup>, cet équilibre est menacé. À la suite des sécheresses répétées, les arbres deviennent moins résistants aux bioagresseurs, comme les champignons, insectes ou bactéries souvent importés de l'étranger. Ces agressions favorisent les crises sanitaires, particulièrement dans le Nord-Est, où les taux d'arbres altérés sont les plus élevés. Les sapins et les hêtres rougissent,

les épicéas sont attaqués par des scolytes ravageurs, les châtaigniers atteints par la maladie de l'encre<sup>(2)</sup> et le chancre, les frênes par la chalarose... Même le chêne, pourtant moins sensible aux variations, est concerné. La mortalité a ainsi doublé en une décennie. Conséquence directe de ce dépérissement : malgré sa progression, la forêt joue moins son rôle de puits de carbone. Sa capacité de séquestration du CO<sub>2</sub> a été divisée par deux en 10 ans.

### Diversifier les ressources génétiques

Les équipes du département santé des forêts du ministère de l'Agriculture et les forestiers de l'ONF sont mobilisés

pour surveiller son état de santé et prélever au plus vite les arbres malades.

Depuis des années, de nombreuses actions sont lancées pour adapter la forêt à ces bouleversements, telles que le renouvellement des essences, via notamment des travaux de recherche menés en collaboration avec des partenaires comme l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. « Nous avons la chance de bénéficier d'une grande diversité d'essences, dont certaines espèces méridionales pouvant être replantées plus au nord pour mieux s'adapter au climat, explique Régine Touffait, secrétaire générale de la direction forêts et risques naturels de l'ONF. Nous menons par ailleurs un travail à l'international

auprès de collègues forestiers afin d'étudier la possibilité d'introduire de nouvelles essences sur notre territoire. »

C'est le but des pépinières expérimentales et des îlots d'avenir de l'ONF. À la pépinière de Guéméné-Penfao, en Loire-Atlantique, une expérience de migration assistée a été initiée en 2011. Des graines sélectionnées dans le sud de la France y germent et subissent différents tests avant de partir en forêt de Verdun. Principales cibles : le hêtre et le chêne sessile, menacés par le changement climatique mais adaptables au climat meusien. En 2015, plus de 7 000 spécimens y ont été plantés, dont l'évolution est suivie de près.

Ces parcelles d'expérimentation en pleine forêt, appelées « îlots d'avenir », sont rattachées au projet de recherche RENEssences (Réseau national d'évaluation de nouvelles essences). On en dénombre aujourd'hui 525, représentant 922 hectares. La forêt domaniale de Haye, en Meurthe-et-Moselle, fait partie des premiers espaces-tests. Pour remplacer le hêtre et le chêne pédonculé, sensibles à la hausse des températures, trois essences ont été sélectionnées : le chêne pubescent, le sapin de Turquie et le cèdre blanc de Californie. Aujourd'hui, en Alsace, il est possible de croiser des espèces telles que le cèdre du Liban ou le sapin de Bornmüller turc, particulièrement adaptées pour résister au stress hydrique.

## Forêts mosaïques et télédétection

Pour anticiper l'avenir, l'ONF adapte également ses pratiques de sylviculture. L'heure est à l'accélération de la diversification avec le concept de forêt mosaïque, où se côtoient différents peuplements et méthodes de gestion. Essences multiples, futaies régulières et irrégulières, zones de libre évolution, vieux bois, réserves biologiques... une quinzaine d'espèces peuvent ainsi prospérer au sein d'une même forêt. La densité des peuplements est ajustée pour réduire le stress hydrique. « En complément, nous élaborons des guides techniques sylvicoles, ajoute Régine Touffait. De même, jusqu'à présent, nos documents de gestion durable des aménagements forestiers

étaient établis pour 20 ans. Face à l'évolution rapide, nous réfléchissons aujourd'hui à un nouveau concept de plan de gestion durable plus souple, qui permettra au technicien de terrain d'adapter ses décisions. »

Pour mener à bien ces projets, l'Office s'appuie sur plusieurs outils d'aide à la décision. Atouts précieux pour les forestiers, les technologies de télédétection telles que les drones ou les satellites, aident notamment à la cartographie et la surveillance des massifs en temps réel. Le Lidar, ou *Laser imaging detection and ranging*, un scanner embarqué dans un avion, permet d'obtenir des données en 3D avec une description très précise du sol et de la végétation.

## Multiplication des risques

Parmi les conséquences du réchauffement, le risque incendie est prégnant. « Avec la sécheresse, les végétations au sol deviennent plus combustibles, les arbres sont plus sensibles et favorisent la propagation du feu, rappelle Régine Touffait. Après les grands incendies de 2022, un constat s'est imposé : le risque s'étend vers le nord. L'État a alors renforcé sa politique de prévention et nous a accordé des moyens supplémentaires. »

L'ONF, dont toutes les directions territoriales sont désormais pourvues d'équipes dédiées à la défense contre les incendies, met en place plusieurs mesures : pistes pour faciliter l'accès des secours, citernes d'eau installées dans les massifs forestiers, gestion de la végétation ou encore pare-feux sous forme de coupures dans la végétation.

Moins connu, l'équilibre avec les animaux sauvages est également touché. « C'est un enjeu majeur pour nous, assure l'ingénieure forestière. Plus de 50 % des surfaces de nos forêts domaniales sont en déséquilibre face à l'augmentation des grands ongulés, particulièrement des chevreuils, cerfs et sangliers, dont le nombre a été multiplié par six en 30 ans pour ces derniers. Cette surpopulation gêne le renouvellement de la forêt et sa diversité, s'attaquant aux jeunes pousses et laissant les espèces les moins appétissantes. » L'ONF signe un protocole d'ac-

cord avec la fédération nationale des chasseurs pour tenter de réguler. Certaines parcelles de renouvellement sont clôturées, « mais cela pose des problèmes de circulation des animaux, de paysage, et multiplie le coût des plantations. Ce n'est pas une solution pérenne. »

Au-delà de sa fonction climatique, l'apport sociétal de la forêt est crucial. « Nos forêts sont ouvertes, chacun peut s'y ressourcer et on souhaite que cela continue. Mais elles ne sont pas immuables, et avec le dépérissement de certaines zones les paysages changent. Nous devons renforcer le dialogue entre les forestiers et la société. Nous collaborons étroitement avec les collectivités locales et les habitants, notamment via le label Forêt d'exception, lancé en 2007. Et j'encourage vivement les visiteurs à aller échanger avec les forestiers et à participer à toutes les opérations ouvertes au public comme "Tous en forêt". C'est important de montrer et d'expliquer notre travail. Nos forêts sont en train de changer de visage, il faut s'y préparer. »

### Marie Molinaro

(1) Désigne une atteinte portée à un organisme vivant, comme un arbre ou une plante, par un autre organisme vivant.

(2) Maladie qui affecte principalement les châtaigniers. Elle est causée par des champignons qui vivent dans le sol et attaquent les racines des arbres.

## L'Office national des forêts

La forêt publique gérée par l'ONF représente un quart des forêts de l'Hexagone. Elle se répartit entre les forêts domaniales (1,55 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2,8 millions d'hectares), essentiellement communales ; à cela s'ajoutent 6,4 millions d'hectares en Outre-mer. Le code forestier vise à cadrer la gestion et assurer la conservation de l'ensemble de ce patrimoine. Au-delà de la gestion, l'ONF assure des missions d'intérêt général telles que la prévention des risques naturels (montagne, submersion marine, incendies) et l'accueil du public. Elle effectue également des travaux forestiers et commercialise près de 35 % des volumes de bois du marché français. Ses 8 200 professionnels veillent au quotidien à l'entretien et au renouvellement de cette ressource indispensable.

Découvrez toutes ses missions et de nombreuses informations sur : onf.fr.



© Freepick

Les vétérinaires ont vu leurs interventions s'accroître ces dernières semaines face à l'épidémie de FCO.

## Fièvre catarrhale ovine

# AU CHEVET DES BERGERS

En 2024, la fièvre catarrhale ovine (FCO) a eu un impact sans précédent dans les élevages. Si l'hiver et le froid réduisent actuellement la propagation du virus au sein des troupeaux, des foyers sont encore recensés dans toute la France. Témoignages d'éleveurs, point sur l'épizootie et aides mobilisables.

« **D**e mémoire d'anciens, jamais la maladie n'avait fait de tels dégâts... » Guillaume Sieurin, éleveur ovin à Vaulnaveys-le-Haut en Isère, reste stupéfait par la vitesse avec laquelle la FCO a touché son cheptel d'une centaine d'animaux, comme tout le reste du territoire français. Il a perdu 40 % de ses brebis laitières et « 20 % sont encore durement affectées, avec une incertitude sur leur capacité à produire du lait en 2025. » Comme lui, plusieurs milliers d'éleveurs se sont fait surprendre par la virulence de la maladie, entraînant des difficultés économiques et sociales.

Bien connue des bergers, la FCO peut provoquer hémorragies internes, œdèmes, fièvre et troubles respi-

ratoires chez les ruminants. « Elle est transmise de manière biologique par des moucherons du genre *Culicoides* », explique David Ngwa-Mbot, vétérinaire-conseil au GDS France, groupement de défense sanitaire, qui coordonne les principaux programmes nationaux de lutte contre les maladies d'intérêt économique.

### Action et réactions

« Ces derniers mois le virus a muté<sup>(1)</sup> et rendu la situation délicate, poursuit le professionnel. Les lots de vaccins sont rapidement devenus insuffisants et les vétérinaires ont été débordés par les interventions. »

« La FCO était en quelque sorte en dormance depuis plusieurs années

et le vaccin pas obligatoire, résume Guillaume Sieurin. Sa résurgence a été fatale. Quatre jours après avoir été alertés de sa présence dans les alentours de notre ferme, nos moutons se sont mis à mourir les uns après les autres. Nous n'avons pas eu le temps de réagir. »



Plus d'info sur :  
[msa.fr/lfp/crises-mhe-fco-mesures-soutien](https://msa.fr/lfp/crises-mhe-fco-mesures-soutien)

## Nouveau : une aide matérielle

Un nouveau dispositif d'accompagnement à l'achat et l'utilisation de matériels de contention animale vient d'être annoncé. Il s'adresse aux exploitations de moins de 10 salariés affiliées à la MSA touchées par la maladie hémorragique épizootique (MHE) et/ou la FCO, et qui ont investi ou souhaitent investir dans du matériel pour intervenir sur les animaux en toute sécurité, notamment pour réaliser des prises de sang et des vaccins. La MSA finance jusqu'à 3 000 €, couvrant 70 % du coût HT de l'investissement (sur facture ou facture d'acompte acquittée par le fournisseur).



Marianna Briançon, éleveuse dans la vallée du Petit Buëch, dans les Hautes-Alpes, soigne une brebis touchée par la FCO.

Éleveuse à Veynes dans les Hautes-Alpes, Marianna Briançon partage la même expérience. « Nous nous sommes trouvés démunis face à une épidémie qui nous paraissait lointaine, indique celle qui s'occupe de 200 ovins avec son père. Une fois la FCO présente dans le troupeau, il est déjà trop tard : certaines brebis meurent, d'autres résistent ou sont asymptomatiques. Chaque cas est différent. Tout ce que nous avons pu faire a été de rentrer les animaux dans la bergerie par prévention et créer une infirmerie qui a accueilli ceux ayant besoin de soins. » Comme eux, la plupart des agriculteurs ont agi avec les moyens du bord : solutions d'hydratation, aromathérapie, désinfection des locaux... Pour limiter l'extension de la maladie et préserver les échanges commerciaux, des zones dites « régulées » de restriction de mouvements ont progressivement vu le jour dans les départements.

Le ministère de l'Agriculture a annoncé le 18 novembre l'ouverture de guichets d'indemnisation aux éleveurs impactés. Ils sont destinés à régler le solde des pertes directes engendrées par la FCO-3, celles-ci étant éligibles au fonds d'urgence de 75 millions d'euros débloqué par l'État en faveur des élevages. Ceux liés à la FCO-8 doivent ouvrir début 2025.

« Le gouvernement a également généralisé la gratuité des vaccins à l'ensemble du territoire, souligne David Ngwa-Mbot. Malgré toutes ces mesures, la maladie reste bien présente et il conviendra d'être prudent lors de la mise en pâturage et en estive. L'observation sera importante au printemps car la FCO peut engendrer des problèmes durant 12 mois : morbidités, infertilité, avortements ou pertes de production. » Des conséquences qui alimentent les craintes des bergers. « Il y a en effet de nombreuses répercussions. Nous avons stoppé la traite de nos animaux plus tôt en saison, ainsi que la transformation et les livraisons. Et c'est sans compter les frais vétérinaires induits,

fait part Guillaume Sieurin. De plus, nous devons reconstituer notre troupeau de brebis après le passage de la maladie afin d'assurer la production laitière en 2025. » Comme plusieurs de leurs confrères en France, l'agriculteur isérois et ses deux associés ont ouvert une cagnotte en ligne et font appel à la générosité des contributeurs pour sortir la tête de l'eau. Fin novembre 2024, 7 666 foyers de FCO de sérotype 3 étaient recensés entre le département du Nord et celui de Corse-du-Sud.

**Simon Playoult**

(1) Deux variants touchent actuellement les élevages : la FCO de sérotype 3 et la FCO-8.

## Un soutien d'envergure

Les caisses de MSA mettent en place un certain nombre de mesures pour soutenir les éleveurs dont les animaux sont touchés par la FCO, mais aussi par la maladie hémorragique épizootique (MHE), autre virus qui infecte les bovins. Deux types d'aide sont proposés. Tout d'abord, un accompagnement financier pour compenser les pertes et contribuer à prévenir les risques professionnels. Cela passe par la modulation des paiements des cotisations et contributions sociales personnelles, des échéanciers ou la possibilité de demander une remise des majorations de retard en commission de recours amiable. La MSA rappelle également l'importance du rôle de ses travailleurs sociaux pour aider les éleveurs à traverser cette période difficile : écoute, aides au répit (soutien psychologique avec un professionnel, aide au remplacement...) et aide au répit administratif. Découvrez toutes les aides disponibles grâce à Soutien Agri' sur [msa.fr](https://msa.fr).



*Vingt dieux*, premier film de Louise Courvoisier, sort au cinéma le 11 décembre. On suit la vie de Totone, 18 ans, confronté à un drame et qui se lance dans la production de comté.



© Ex Nihilio

© Laurent Grabe



### Cinéma

## SI JEUNESSE M'ÉTAIT « COMTÉ »

*Vingt dieux*, film au cœur de la filière comté *made in Jura*, sort en salles le 11 décembre. Nous avons rencontré Maïwène Barthelemy, l'actrice principale et agricultrice en formation, et la réalisatrice Louise Courvoisier. Un échange avec l'accent, vindou !

Passer d'agricultrice à actrice ferait un bon thème de film ! Mais pour Maïwène Barthelemy, ça ne relève pas de la fiction. Originaire de Raincourt en Haute-Saône, cette agricultrice en devenir de 22 ans est à l'affiche de *Vingt dieux*, un long-métrage qui mêle *teen movie* et récit initiatique. Courses à moto, bande de copains, bals de villages et premiers émois... Totone, un jeune jurassien insouciant, vit la vie à cent à l'heure. Mais un drame vient tout remettre en question.

À 18 ans, il bascule soudainement dans le monde des adultes et doit apprendre à gérer la ferme de son père et à s'occuper de sa petite sœur. Il décide de se lancer dans une épopée aux accents burlesques : fabriquer du comté, la spécialité de la région.

Maïwène Barthelemy incarne Marie-Lise dans ce portrait touchant et réaliste de la jeunesse rurale et agricole. Cette étudiante en Brevet de technicien supérieur agricole (BTSA) productions animales à Vesoul Agrocampus, au moment du casting a encore du mal à y croire. Jusqu'à aujourd'hui, son seul rapport au cinéma était : « *De bien aimer aller voir des films* », nous explique-t-elle, propulsée récemment dans un autre univers. En 2022, elle décide de passer un casting sauvage dans son lycée agricole avec une amie. « *On a vraiment fait ça pour rire*, raconte-t-elle. *On n'y croyait ni l'une ni l'autre.* » Résultat : elle est retenue pour interpréter Marie-Lise, une jeune fille qui travaille, avec ses deux frères, dans une ferme qui fabrique du comté. En apprentissage au sein du Gaec Gilbert-Morel à Blondfontaine, une exploitation

en polyculture-élevage, cette actrice débutante jongle entre son emploi, ses cours et le tournage. Comme tous les acteurs du film, Maïwène n'avait jamais tourné dans une production, mais ça n'a pas été un frein, bien au contraire... « *Louise Courvoisier n'a pas cherché à ce que je joue un rôle. Elle a plutôt pris dans ma personne. Quand j'avais du mal à jouer, elle me disait : "Vas-y, joue-le à la Maïwène !" Et ça passait !* » Au fur et à mesure, les acteurs se sentent plus en confiance. « *La réalisatrice nous a mis à l'aise. Avec Clément – l'acteur principal qui joue Totone –, on avait la trouille aussi bien l'un, l'autre que de l'un et de l'autre. Mais la scénariste a travaillé en fonction de chacun et nous a mis en confiance.* » Elle a ainsi pu rester elle-même pour incarner son personnage.

### Un rôle sur mesure

Des scènes qui semblent authentiques donc malgré la fiction. Certaines ont même été filmées en conditions réelles, conséquence notamment d'un tournage qui implique des animaux. Comme cette scène du vêlage, à laquelle Maïwène s'est bien préparée. « *C'est compliqué d'avoir la bonne scène au bon moment quand on tourne avec des animaux. Pour celle du vêlage, j'ai beaucoup discuté avec l'agriculteur pour savoir ce que je pouvais faire ou non. J'ai appliqué ses méthodes et ça s'est super bien passé ! Un petit mâle est né.* »



Le long-métrage a été primé à Cannes et a reçu récemment le Valois de diamant au festival du film francophone d'Angoulême.

## 3 questions à...

# Louise Courvoisier, réalisatrice du film *Vingt Dieux*



© Ex Nihilo

Un moyen de mêler son expérience d'agricultrice à celle d'actrice. Les scènes du film parleront également à nombre de personnes connaissant la vie à la campagne. La pudeur, l'aspect « brut de décoffrage », le côté taiseux, l'accent aussi, sont bien présents. D'ailleurs, pour la réalisatrice : « *Le comté, l'agriculture et la jeunesse, sont des personnages à part entière du film.* » Une manière de représenter le monde rural tel qu'il est, ou plutôt comme Louise Courvoisier l'a connu. Un choix qui paye puisqu'il correspond également à l'expérience de l'actrice : « *Le film représente bien notre jeunesse, explique Maïwène. Après l'école, par exemple, on travaille tous à la ferme.* »

### Une carrière d'actrice ?

Elle avait peur que le côté bourru de Marie-Lise donne une mauvaise image de l'agriculture. « *En fait, le résultat est génial ! Dans ce milieu d'hommes, on passe souvent pour des petits "bon-hommes". Je peux avoir un côté un peu masculin, je m'adapte au monde autour de moi. Mais comme Marie-Lise, j'ai aussi une certaine sensibilité.* » Et pour la suite ? Maïwène compte terminer sa certification en conduite d'élevage bovin-lait pour poursuivre en tant que salariée agricole et pourquoi pas s'installer et continuer en parallèle une carrière d'actrice ? Affaire à suivre...

**Coline Lucas**

### Pourquoi avoir tourné un film qui se passe dans le milieu agricole, dans le Jura ?

J'ai grandi à Cressia, dans le Jura. Ma famille y a une petite ferme qui fait des céréales. Pour mon premier film, j'ai voulu rendre hommage à ma région. J'ai réuni tous les éléments du territoire : le comté, les agriculteurs, la jeunesse rurale. Ils deviennent des personnages à part entière. J'ai voulu montrer une bande de gars qui essaient de s'en sortir et ajouter de la légèreté au drame qui les touche. C'est toute mon histoire, les virées à moto, les bals, les copains... Tous les acteurs sont du coin. Nous avons tourné les scènes à Cressia, au Gaec de la Source. L'agriculteur propriétaire de la ferme a même participé au film : il interprète l'ami du père de Totone.

### Pourquoi avoir choisi des acteurs non professionnels ?

Je me suis dit que si je prenais des Parisiens, personne n'y croirait. J'avais besoin de sentir qu'ils connaissent le sujet et le décor. Ils sont arrivés avec leur expérience à eux. C'est impor-

tant de ne pas tricher. Les acteurs sont proches de leur rôle, des gens qui expriment peu leurs émotions. J'ai voulu montrer le côté taiseux du monde agricole. C'est beau de le mettre dans le film. Comme moi, les gens du coin ont vécu la mort de près. J'ai des copains qui se sont tués en moto ou qui se sont suicidés. On a un rapport plus frontal à la mort que quand on grandit à la ville. À la campagne, on intériorise ; on n'a pas la culture de consulter un psy. Les enterrements se déroulent en petit comité, et ensuite, on n'en parle plus. La mort devient un sujet tabou. Cela m'a marquée.

### Quelles sont les réactions de la profession ?

On a tourné pendant deux semaines dans la région pour projeter le film dans des salles des fêtes, des cinémas itinérants, faute de salles de cinéma sur place. De nombreux agriculteurs, un peu curieux, sont venus. On les a presque impliqués malgré nous avec un scénario tourné vers le comté. C'était chouette de travailler avec eux et de voir que le film leur appartient aussi. C'est une vraie joie de le partager avec eux.

Six étudiantes du lycée agricole du campus de Pouillé aux côtés de leurs enseignantes ont participé à un temps d'échanges sur le sujet des femmes en agriculture avec Anne Gautier, présidente de la caisse et vice-présidente de la CCMSA, et Valérie Gohier, déléguée MSA.



## Femmes en agriculture

# Un débat inspirant pour AVANCER ENSEMBLE

Le 19 novembre, la MSA de Maine-et-Loire a organisé une soirée ciné-débat sur le campus de Pouillé aux Ponts-de-Cé, en périphérie d'Angers. Échanges avec les étudiantes, projection du film *Femmes de la terre* d'Édouard Bergeon, débat avec Christiane Lambert... des temps forts consacrés aux femmes en agriculture. Zoom sur la rencontre avec des lycéennes qui se sentent investies dans ce combat.

« **A**vant, en tant que femme, notre travail ne comptait pas. Aujourd'hui, on peut avoir un statut, un salaire, on a le congé maternité... Après cette soirée, je me rends compte de l'évolution de la place des femmes dans

la société. » Pour Lucie Gougeon, élève en 1<sup>re</sup> bac pro conduite et gestion de l'exploitation agricole (CGEA), la soirée organisée par la MSA de Maine-et-Loire sur le campus de Pouillé est une vraie réussite. Le thème de la soirée « Femmes en agriculture : quelle place aujourd'hui ? Quel engagement demain ? », était parfait pour accueillir des étudiantes venues parler de leur vision et leurs ressentis sur le sujet. En mode débat, elles ont pu échanger avec Anne Gautier, présidente de la caisse et vice-présidente de la caisse centrale, qui a partagé son expérience, aux côtés de leurs enseignantes, Sarah Marc et Chloé Jollivet.

Dans un secteur composé en majorité d'hommes, amener ce type d'échanges au sein des classes de lycée est un choix pédagogique intéressant. « La prévention des inégalités commence dès les études, l'envie de s'engager aussi », note Aldo Foschia, directeur du campus de Pouillé. Et en premier lieu par une différence d'effectifs. « À titre d'exemple, sur 40 élèves inscrits en première bac pro agriculture, 8 sont des filles cette année, ce qui est déjà une proportion importante »,

souligne Chloé Jollivet, responsable de la formation initiale, filière scolaire, enseignante et responsable du CDI. En plus des référentiels fournis par le gouvernement, elle a décidé d'aller plus loin et propose à ses élèves des programmes en lien avec le sujet des femmes en agriculture. Cette année, elle travaille sur l'évolution de leur place depuis 1945. Les élèves feront également des petites vidéos portraits sur des femmes du milieu agricole, en collaboration avec l'*Anjou agricole*, journal agricole local.

« Le métier d'agriculteur est encore perçu comme un métier masculin, explique-t-elle. Et puis, sans tomber dans les clichés, les conditions de travail restent quand même difficiles. »

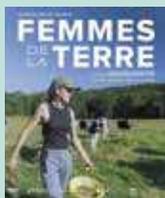
## Un engagement à construire

Pourtant, cela ne semble pas être un problème pour Lucie Gougeon, Marie Rino, Lucie Darthenucq Berteaux, Flavie Mongazon et Lilou Dupuis, les six élèves présentes lors de ce temps d'échange. Elles ont de la suite dans les idées pour se faire une place dans ce monde d'hommes et pour se faire entendre. « C'est vrai qu'on n'a pas forcément la même force que les garçons, mais on fait différemment. On trouve des solutions, des techniques. Alors que les hommes forcent et se font mal au dos, nous on gère autrement », s'amuse Lucie Gougeon.

Pour cette jeune fille qui n'a pas eu l'exemple « classique » d'une mère qui gère l'administratif pendant que son père est sur la ferme, atteindre l'égalité en agriculture est une évidence qu'il faut travailler. « Mon père et mon oncle s'occupent de l'exploitation et ma mère travaille dans un tout autre domaine ! »

Par la suite, elle souhaite bien s'engager de plus belle et, boostée par les échanges de cette soirée, elle réfléchit déjà à ses prochaines actions. Elle pense, par exemple, s'engager dans des syndicats. « On va changer les choses et continuer à avancer. » De quoi susciter des vocations !

Coline Lucas



### Succès de la soirée ciné-débat

Près de 220 personnes ont assisté à la soirée ciné-débat, organisée par la MSA, accompagnée d'une exposition sur les femmes du monde agricole. La projection du documentaire d'Édouard Bergeon *Femmes de la terre* a touché le public qui a réagi aux traits d'humour qui ne manquent pas. Une table-ronde en présence de Christiane Lambert, ancienne présidente de la FNSEA, a clôturé la soirée. Elle a également réuni un couple de vignerons et Valérie Gohier, déléguée du collège des salariés, présidente du comité local de Segré. Partenaires, délégués MSA, grand public, élèves, mobilisés, enseignantes, journalistes, mais aussi salariés MSA mobilisés, tous ont pu échanger sur le thème « Femmes en agriculture : quelle place aujourd'hui ? Quel engagement demain ? ».



# Nos **solutions** pour faire face aux crises agricoles

Face aux crises agricoles actuelles, vous pouvez rencontrer des difficultés importantes. **La MSA a des solutions pour y faire face** : aides financières, accès aux prestations sociales, soutien psychologique...

Rendez-vous sur

**msa.fr**



L'essentiel & plus encore



## Comment se PORTER CANDIDAT ?

Du 5 au 16 mai prochain, les adhérents MSA voteront pour élire leurs délégués cantonaux, des acteurs indispensables du lien entre la MSA et les territoires. Ces élections sont un moment clé pour renforcer la représentativité locale et consolider le modèle solidaire de la MSA. Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 4 mars 2025.



Tout électeur peut se porter candidat.

pour garantir une couverture territoriale essentielle au maintien du lien de proximité entre la MSA et ses adhérents.

### > Pourquoi devenir délégué MSA ?

Être délégué, c'est représenter les adhérents, relayer leurs préoccupations auprès de la MSA, promouvoir ses actions pour élargir leur impact et initier des projets répondant aux besoins locaux. Ce rôle permet également d'intégrer une véritable équipe, accompagnée par la MSA tout au long du mandat, tout en contribuant à maintenir un modèle de solidarité et de proximité unique.

### > Qui peut se porter candidat ?

Les conditions pour candidater incluent : être électeur dans la circonscription et le collège concernés, être âgé d'au moins 18 ans au jour du scrutin (16 mai 2025) et ne pas avoir été condamné dans les cinq dernières années pour des faits mentionnés au bulletin n° 2 du casier judiciaire.



Pour en savoir plus sur le processus électoral et les modalités de vote : [elections2025.msa.fr](http://elections2025.msa.fr)

### > Déclaration de candidature

La déclaration de candidature est obligatoire et doit être effectuée sur un formulaire mis à disposition sur les sites internet des caisses de MSA.

Pour les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> collèges, les candidatures sont individuelles, et peuvent être regroupées au sein d'une liste, syndicale ou non. Elles doivent être déposées à la caisse de MSA ou envoyées par voie postale.

Pour le 2<sup>e</sup> collège, les candidatures s'effectuent sur des listes présentées par des organisations syndicales représentatives qui les recueillent et les déposeront à la MSA. Les candidatures doivent être reçues avant le 4 mars 2025 à 16 heures.

### > Élections MSA 2025 : place aux candidatures

Après la publication des listes électorales définitives prévue le 21 janvier 2025 (lire *Le Bimsa* 244), l'enjeu sera de recueillir des candidatures dans les trois collèges (voir encadré). La date limite pour déclarer sa candidature est fixée au 4 mars 2025 à 16 heures. Un taux de participation élevé repose sur une mobilisation en amont pour constituer les listes de candidatures dans les trois collèges. Chaque canton doit être représenté

## Dates-clés en 2025

4 mars	14 mars	5 mai	5 - 16 mai	22 mai
(au plus tard)	(au plus tard)	(au plus tard)		
Dépôt des candidatures	Publication des candidatures	Envoi du matériel de vote aux électeurs	Période de vote	Dépouillement

### Quels sont les trois collèges ?

- 1<sup>er</sup> collège : les exploitants agricoles, c'est-à-dire les personnes travaillant à leur propre compte en agriculture (agriculteurs, éleveurs, viticulteurs, etc.).
- 2<sup>e</sup> collège : les salariés agricoles, incluant les personnes travaillant pour des exploitants ou des entreprises du secteur agricole (ouvriers agricoles, techniciens, employés dans les coopératives, etc.).
- 3<sup>e</sup> collège : les employeurs de main-d'œuvre, regroupant les exploitants et entreprises agricoles employant des salariés.



# CLAUDINE BEAUDOUX, une déléguée qui cartonne

Depuis 2015, Claudine Beaudoux officie dans son rôle de déléguée à la MSA Picardie et dans sa vie personnelle comme un poisson dans l'eau. Elle dit ne pas être « politiquement correcte » mais ça ne lui pose pas de problème existentiel. Elle aime les gens comme ils sont et les gens l'aiment comme elle est.

« **L**a Caisse centrale de la MSA (CCMSA), j'y suis rentrée le 9 juin 1975 et j'y suis restée. Quand je partirai à la retraite, je serai dans ma 50<sup>e</sup> année d'activité. » Claudine est une passionnée, fidèle à son éducation, à ses principes, à ses valeurs. Avec son franc-parler « à toute épreuve » et un certain goût pour la rébellion, il est difficile de l'imaginer obéir à son père. Pourtant, à 17 ans et demi, après le bac, celui-ci lui demande de trouver du travail et a même décidé du lieu où elle devrait postuler. Elle obéit sans protester, ce sera à la MSA. « J'étais une enfant rebelle mais je me soumettais à son autorité. Mon père voulait sans doute que j'aie un métier stable et que je contribue à l'avenir des agriculteurs. »

« J'ai commencé à la comptabilité, j'y suis restée jusqu'en 2008. Ensuite, j'ai rejoint l'équipe des auditeurs. Entre 2012 et 2019, j'ai connu l'apothéose de ma formation professionnelle en termes d'audit. Ma directrice m'a appris beaucoup de choses. Je travaillais parallèlement pour la maîtrise des risques. » Un enthousiasme et une capacité de travail à toute épreuve, qu'elle met aussi bien au service de son métier que des autres. « Il faut que j'aie des activités intellectuelles, explique-t-elle. J'ai une appétence pour la vie, les gens et j'aime m'investir dans ce que je fais. »

## S'engager pour partager

Sa vision et son action de déléguée le prouvent. « Si on s'engage, c'est pour partager quelque chose. Le rôle du délégué est de s'ouvrir au monde rural. Il faut être empathique, ne pas porter de jugement et apporter une aide. » Grâce à son implication dans la vie locale, Claudine n'a pas mis longtemps à être identifiée comme déléguée MSA sur son lieu de vie, près de Noyon dans l'Oise. « Je fais savoir que je peux aider, apporter ma contribution, alléger les tâches administratives. Il y a des exploitants qui viennent à la maison, on se met sur mon ordinateur pour aller sur leur espace privé



© Frédéric Fromentin/Le Bimsa

« En ruralité, les gens n'ont pas les mêmes attentes, le même esprit. »

MSA et essayer de résoudre les problèmes qu'ils rencontrent. » Présidente du secteur de Noyon depuis 2022, elle s'investit actuellement sur la charte des aînés ruraux. « Afin d'aider nos seniors, nous avons travaillé sur la production d'un magnet reprenant les contacts utiles du territoire (par exemple, les numéros d'urgence ou les coordonnées des espaces France Services, des mairies, etc.). » La distribution aura lieu d'ici la fin de l'année, lors du repas des aînés.

« Nous réfléchissons également à la mise en place d'un débat théâtral pour renforcer le lien social. L'objectif est de co-construire une pièce intergénérationnelle avec l'appui d'une compagnie du pays du Noyonnais, qui aborderait de manière humoristique et bienveillante le quotidien d'une personne âgée. » Et on découvre une Claudine amoureuse des planches.

Son rôle de déléguée en bandoulière, elle participe aux foires agricoles, à l'action commune des délégués sur le thème de l'alimentation, aux forums « Entrer dans la vie active », elle a aussi pour objectif de réunir les maires de son secteur pour faire connaître la MSA... Peut-être s'arrêtera-t-elle à la retraite ? « Ce sera une retraite active ! Je compte me présenter comme maire de mon village en 2026. » Pour le coup, ses concitoyens ruraux auraient une voix qui porte.

## On se dit presque tout

### Qu'est-ce qui vous fait vous lever le matin ?

Mon optimisme et un objectif. Ma vie en est remplie, je n'ai aucun problème à me lever le matin.

### Quelles sont vos passions ?

J'adore les travaux manuels. Je récupère de vieux meubles que je restaure, repeins et customise. En ce moment, je fais du cartonage (Ndlr, fabrication d'objets en carton). J'aime aussi cuisiner le week-end, pour mes enfants et moi.



# Bien manger pour MIEUX VIEILLIR

« Cuisine du terroir – Un outil pour promouvoir la nutrition des aînés » est un livret pratique qui s'inscrit pleinement dans un objectif de lutte contre la dénutrition des personnes âgées. Il transmet aux Nivernais des solutions et des idées pour maintenir leur autonomie à domicile.

Qu'est-ce que la dénutrition ? C'est l'état d'un organisme en déséquilibre nutritionnel. Cela se produit lorsque les apports en énergie et/ou en protéines ne couvrent plus les besoins du corps. En France, plus de 2 millions de personnes sont concernées par ce problème qui touche particulièrement les personnes âgées<sup>(1)</sup>.

En Bourgogne-Franche-Comté, avec près d'un quart des personnes de plus de 65 ans présentant potentiellement un risque d'être dénutri, l'association Promotion santé Bourgogne Franche-Comté a créé « Cuisine du terroir – Un outil pour améliorer la nutrition des aînés ». Ce livret pratique, auquel ont contribué des seniors nivernais ainsi que Sophie Guillerault, déléguée MSA Bourgogne (comité de Nevers-Fourchambault-Varennes-Vauzelles), se veut pédagogique mais aussi ludique. Comme on ne parle pas la bouche pleine, on aborde d'abord les aspects techniques, pédagogiques et préventifs dans les deux premières parties du livre. C'est la troisième qui fait monter l'eau à la bouche avec la découverte du terroir nivernais et de ses recettes phares. Mais le but premier de cet ouvrage est de faire connaître la dénutrition aux personnes concernées et de donner les clés de sa détection à leur entourage. Pour cela, quelques idées reçues, comme « *Après 60 ans, il est normal de maigrir* » ou « *Il faut attendre d'avoir faim pour manger* », sont à balayer.

## Facteurs de risque

Ce qu'il faut garder à l'esprit, c'est qu'en vieillissant les comportements alimentaires changent du fait du mode de vie et des modifications fonctionnelles du corps. D'autant que les facteurs de risque sont nombreux. On peut citer l'isolement social, les difficultés financières, les troubles bucco-dentaires, les traitements médicamenteux sur le long terme, une gêne lors de la déglutition ou un deuil. Ainsi, des vêtements, des bijoux ou un dentier trop grand,



© Freepik

La dénutrition est un mal national qui touche particulièrement les personnes âgées, « Cuisine du terroir – Un outil pour promouvoir la nutrition des aînés » est un livret conçu pour elles.

la perception d'un trouble cognitif, un réfrigérateur vide ou rempli d'aliments périmés sont des signaux d'alerte qui permettent de repérer la dénutrition à domicile.

Celle-ci détectée, la perte d'appétit et/ou de poids peut être compensée par l'ajout d'une collation le matin ou l'après-midi avec une source de protéines. Qu'elles soient animales ou végétales, elles sont essentielles. À partir de 65 ans, il est recommandé d'en consommer 1 à 1,2 gramme par kilo par jour. L'adaptation des menus en ajoutant un produit laitier, en accompagnant la soupe du soir d'une part de quiche ou l'enrichissement des plats sont aussi une solution. Il est également possible d'introduire le « manger mains ». Ce mode d'alimentation préserve l'autonomie de la personne tout en respectant sa liberté et son plaisir. Les plats proposés ont une forme et une consistance faciles à manger avec les doigts. Cela permet notamment de préserver l'autonomie, faire du repas un moment plus serein et de favoriser la confiance en soi.

Et comme il est faux de penser que la dénutrition est incompatible avec une activité physique, on retrouve quelques exemples d'activités à pratiquer dans la Nièvre comme des promenades dans la forêt des Bertranges ou s'inscrire au jardin partagé de Varennes-Vauzelles. Car ça y est, nous pénétrons dans le terroir nivernais pour en découvrir les produits et les recettes phares. Et c'est en lisant celles des seniors ayant participé à l'élaboration de l'ouvrage que les gourmands peuvent désormais saliver, et en toute quiétude côté nutrition !

**Frédéric Fromentin**

(1) Source : « Diagnostic de la dénutrition chez l'enfant, l'adulte, et la personne de 70 ans et plus », fiche de la Haute autorité de santé (HAS) et de la Fédération française de nutrition.

Consulter le livret :  
[elusterritoires.msa.fr/  
 wp-content/uploads/2024/10/  
 Carnet-A5-ireps-WEB.pdf](http://elusterritoires.msa.fr/wp-content/uploads/2024/10/Carnet-A5-ireps-WEB.pdf)





Pendant cinq jours, deux programmes distincts (aidants et aidés) mais complémentaires ont permis à chacun de profiter pleinement de cette expérience.



Plus d'info sur :  
int-act.fr

 **Tourisme solidaire**

# RÉPIT POUR LES AIDANTS et leurs proches

Acteur engagé dans le tourisme social et solidaire, l'Association de vacances de la Mutualité agricole (AVMA) a récemment organisé un séjour unique destiné aux binômes aidants-aidés. Du 11 au 15 novembre, cinq binômes ont déposé leurs valises au domaine de Sweet Home, à Cabourg, pour une parenthèse bienvenue dans leur quotidien exigeant.

« **J**e ne savais pas que ce genre de séjour existait, confie Bernard, 77 ans, aidant de sa femme atteinte d'Alzheimer et accompagné par la MSA Auvergne. C'est la travailleuse sociale de la MSA qui nous a tout expliqué. J'ai longtemps hésité, mais je ne regrette pas du tout ! »

Conçu pour offrir un moment de répit et de bien-être, ce séjour a pu voir le jour grâce à de nombreux soutiens. Financé par l'AVMA et la MSA, il a été rendu possible grâce à l'Agence nationale pour les chèques-vacances (ANCV) et organisé en partenariat avec l'association Int'Act, experte des séjours dédiés aux aidants et aidés. Le réseau Répit-Bulle d'air<sup>(1)</sup> et les caisses locales de MSA ont également joué un rôle clé en identifiant les participants et en les accompagnant dans leurs démarches.

Pendant cinq jours, deux programmes distincts mais complémentaires ont permis à chacun de profiter

pleinement de l'expérience. Les aidants ont pu participer à des activités de détente et de bien-être, comme la gymnastique santé, ou encore à des visites culturelles, telles que la découverte d'une fromagerie, le tout ponctué par des repas partagés.

## Une bouffée d'air

De leur côté, les aidés, encadrés par des professionnels médico-sociaux, ont bénéficié d'une prise en charge adaptée à leurs besoins spécifiques. Des moments de partage, tels que des soirées animées et des promenades en bord de mer, ont également réuni les binômes, renforçant les liens dans un cadre apaisant.

Laurence, aidante de 54 ans suivie par la MSA Île-de-France, témoigne : « Ce séjour nous a permis de souffler. Cela faisait des années que je n'avais pas pris de temps pour moi. La prise en charge de ma mère par des profession-

nels m'a rassurée, et j'ai pu vraiment en profiter. » Ce séjour a également été une occasion pour les aidants d'échanger avec les équipes d'Int'Act sur les solutions existantes pour alléger leur quotidien, notamment les dispositifs de relai. Pour Jacqueline, 66 ans, aidante en Vendée et accompagnée par le réseau Répit-Bulle d'Air, cette expérience a transformé sa perception : « J'avais beaucoup de réticence à laisser Michel, mon mari, mais l'équipe m'a aidée à déculpabiliser. Lui aussi semblait plus détendu, et j'ai remarqué des progrès inattendus. »

Pour beaucoup, ce séjour a été une première expérience marquante, ouvrant la porte à de nouvelles perspectives. Fort de ce succès, l'AVMA envisage déjà d'étendre ces séjours à un plus grand nombre de bénéficiaires dès 2025.

(1) Plus d'infos sur [repit-bulledair.fr](http://repit-bulledair.fr)

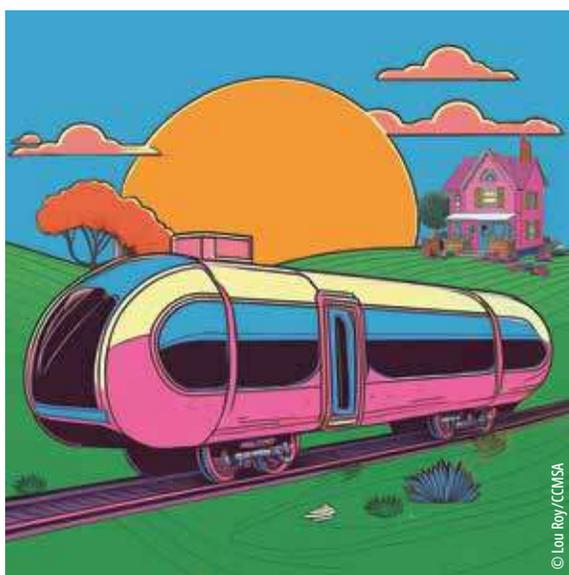
## Vacances adaptées

Fondée en 2006 par trois jeunes diplômés en santé, l'association Int'Act est dédiée à l'organisation de séjours de vacances adaptés et d'actions de prévention pour les personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes, avec ou sans leurs proches aidants.

Depuis 2009, Int'Act a réalisé plus de 60 séjours et de nombreuses actions de prévention, visant à promouvoir le droit aux vacances pour tous, rompre l'isolement social des personnes âgées, offrir du répit aux aidants, et renforcer le maintien de l'autonomie. L'équipe est composée de professionnels du paramédical, de l'animation et du sport, assurant un accompagnement personnalisé et sécurisé lors des séjours.

# SANS CRIER GARE, LES PETITES LIGNES BOUGENT

Afin de désenclaver certains territoires ruraux, le groupe SNCF et l'État projettent de relancer des voies ferroviaires de campagne adaptées aux courtes distances. Un train tout électrique est en cours de développement en Alsace.



Ces dernières représentent un tiers du réseau ferré français. L'exploitation de ces quelque 9 000 km de voies est un enjeu majeur pour les zones rurales. « C'est pourquoi un consortium s'est créé, avec plusieurs partenaires dont des PME régionales, pour l'émergence d'une nouvelle solution ferroviaire appelée Draisie », poursuit le responsable.

## Mini-train

**L**es vaches vont revoir passer des trains. Des lignes de chemin de fer pourraient retrouver leur dynamisme d'antan. C'est en tout cas l'ambition, rendue public cet automne, de la SNCF, du constructeur Lohr et de l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) dans le cadre du programme France 2030. « L'objectif est de revitaliser les lignes de desserte fine du territoire, couramment appelées petites lignes, qui sont soit fermées soit menacées », explique Julien Rat, directeur des activités ferroviaires du groupe Lohr<sup>(1)</sup>.

Se positionnant comme une « alternative à la voiture individuelle, adaptée aux besoins de mobilité locale », dicit la SNCF, Draisie est un train spécialement conçu pour la ruralité. « Il sera long comme un bus (14 mètres) et doté d'une capacité de 80 passagers embarqués, dont 30 places assises, mais aussi d'espaces pour les vélos. Aux heures de pointe, d'autres composantes mobiles viendront s'y atteler », détaille Julien Rat. Actuellement, 20 à 30 ingénieurs travaillent au développement de ce projet autonome, 100 % électrique, dont les batteries pourront notamment se recharger

directement à quai dans les stations de gare et aux terminaux. » L'intention étant de maîtriser les coûts d'achat et d'exploitation des infrastructures avec un concept plus léger (20 tonnes) qu'un train express régional (TER) classique. L'entreprise Lohr annonce que Draisie va rouler sur un anneau d'essai dès 2025 avant un test grandeur nature de circulation sur une voie ferrée de Moselle en 2026. La mise en fonctionnement et sur le marché de ce train du futur est prévue en 2028.

**Simon Playoult**

(1) Fondé en 1963 et basé à Duppigheim (Alsace), le groupe Lohr est connu pour ses systèmes de transport innovants, notamment dans les domaines des véhicules de transport de marchandises (porteurs-voitures), des transports publics (tramways sur pneus, véhicules autonomes) et des infrastructures de mobilité durable.



Découvrez le Draisie  
en photos et en vidéo sur :  
lebimsa.fr



**Retrouvez-nous sur le web**

Consultez [lebimsa.fr](http://lebimsa.fr) pour découvrir plus d'informations de vos régions et vous inscrire à notre newsletter.

lebimsa.fr

